

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2015 À 18 HEURES 30

**N° 2 - 50 / 2015 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE CASTELNAU DE LÉVIS -
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

L'An Deux Mille Quinze, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 avril 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir de Gérard POUJADE), Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Claude LECOMTE), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Pierre DOAT, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015

**N° 2 – 50 / 2015 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE CASTELNAU DE LÉVIS –
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Pilote : Service Maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés par le présent rapport : Finances et Budget
Affaires Juridiques et Marchés
Mission Qualité
Direction Générale des Services

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le centre ancien de la commune de Castelnau de Lévis correspond au secteur situé entre le château et la route départementale n°1.

Il se caractérise par plusieurs rues ou ruelles très étroites, utilisées pour la desserte des habitations des riverains mais elles servent également de liaisons piétonnes entre le centre-bourg actuel de Castelnau et le site touristique de l'ancien château.

L'état actuel de ces rues, ruelles, places et escaliers ne permet pas la mise en valeur du patrimoine bâti et conduit à un manque de lisibilité des différents espaces publics.

Après avoir réalisé l'aménagement de la traverse du bourg le long de la route départementale n°1, la commune de Castelnau a souhaité réhabiliter ces rues et ruelles afin d'embellir et de mettre en valeur le bourg historique.

La commune de Castelnau de Lévis a demandé en 2013 à la communauté d'agglomération de programmer l'aménagement de son centre ancien.

Le programme d'aménagement voulu par la commune pour son centre-ancien vise plusieurs objectifs :

- Embellir le centre-ancien,
- Mettre en valeur les places,
- Organiser l'espace public et le stationnement,
- Faciliter les cheminements piétonniers entre le centre-bourg et le site touristique de l'ancien château,
- Mettre en valeur l'entrée Est de la commune par le centre-ancien,
- Réhabiliter le réseau d'assainissement existant,
- Rénover et harmoniser l'éclairage public.

Pour répondre à ces objectifs, la communauté d'agglomération a conclu après consultation un marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement de maîtrise d'œuvre composé du cabinet d'architecture et d'urbanisme « Agence Torres et Borredon » et le bureau d'études VRD « Otce infra ».

A l'issue des études de projet, le montant de l'opération est évalué à **1 976 433 € H.T.**

Afin de lisser les investissements financiers, l'opération a été décomposée en 5 tranches.

Frais d'études communauté d'agglomération de l'Albigeois en € HT

	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total
Etudes	66 261	12 211	8 416	10 966	10 303	108 157
Frais MO	6 000	4 000	2 000	1 500	1 500	15 000
Total études	72 261	16 211	10 416	12 466	11 803	123 157

Travaux communauté d'agglomération de l'Albigeois en € HT

Travaux voirie, maçonnerie, terrassements et revêtements	382 761	353 971	190 217	259 931	294 747	1 481 627
Travaux assainissement	72 912	28 946	71 063	73 631	28 040	274 592
Total	455 673	382 917	261 280	333 562	322 787	1 756 219

Travaux commune de Castelnau de Lévis en € HT

Fourniture végétaux	2 723	5 730	4 042	5 454	3 973	21 922
Plantations	16 164	13 201	11 632	21 865	12 273	75 135
Tal travaux	18 887	18 931	15 674	27 319	16 246	97 057

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour la tranche 1.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes	72 261 €	Région Midi-Pyrénées 20%	105 587 €
Travaux	455 673 €	Département du Tarn 20%	105 587 €
		Communauté d'agglomération	316 760 €
TOTAL	527 934 €	TOTAL	527 934 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées en préfiguration du contrat régional unique et du département du Tarn,
- d'autoriser monsieur le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération « Aménagement du centre ancien de Castelnau de Lévis »,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant pour la première tranche,

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes	72 261 €	Région Midi-Pyrénées 20%	105 587 €
Travaux	455 673 €	Département du Tarn 20%	105 587 €
		Communauté d'agglomération	316 760 €
TOTAL	527 934 €	TOTAL	527 934 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 7 avril 2015.

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

